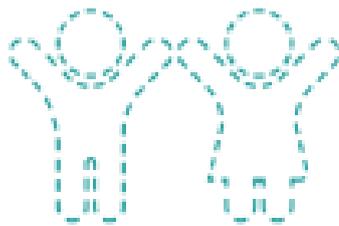




Avez-vous besoin d'une assistance médicale d'urgence ?



Avez-vous besoin des premiers soins d'urgence ?



Votre enfant a-t-il besoin de soins médicaux urgents ?

Avez-vous subi des violences physiques ou sexuelles de la part de l'employeur, de l'intermédiaire ou d'autres personnes?

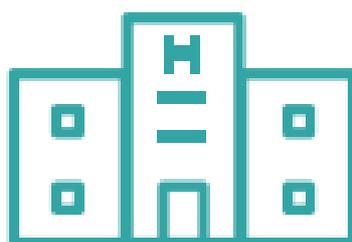
Etes-vous malade ou avez-vous eu un accident de travail suite à votre exploitation ?

Avez-vous besoin d'une intervention médicale urgente ?



1

Vous pouvez vous rendre au service d'urgence de l'hôpital public le plus proche pour bénéficier d'une prise en charge médicale gratuite.



2



Si vous ne pouvez pas vous déplacer en raison de votre état de santé, appelez les numéros suivants :

190

Urgences
médicales

197

Police
secours

198

Protection
civile